



parasports
Québec

Depuis 40 ans

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024-2025

Lundi le 9 juin 2025

Mode hybride (Maison du Loisir et du Sport / Visioconférence)

PROCÈS-VERBAL

Présences

Benoit Huot	Conseil d'administration - Président
Mélanie Beaudoin	Conseil d'administration
Patricia Boisclair	Conseil d'administration
Étienne de Blois	Conseil d'administration
Véronique Marquis	Conseil d'administration
Sophie Martel	Conseil d'administration
Pierre Proulx	Conseil d'administration
Martin Richard	Conseil d'administration
Serge Bourassa	Club de curling Grand-Mère
Claude Brunet	Club de curling Grand-Mère
Anne-Marie Côté	Club de curling Magog

Observateurs

Me Sabrina St-Gelais	RLSQ
Charles Bouchard	Parasports Québec- Employé
Patrick Côté	Parasports Québec- Employé
Chloé Hébert	Parasports Québec- Employé
Jean-Michel Lavallière	Parasports Québec- Employé
Maylis Loirette-Baldit	Parasports Québec- Employé
Thomas Murphy	Parasports Québec- Employé
Anne-Renée Thibault	Parasports Québec- Directrice générale

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée par Benoit Huot, à 19h00.

SUR PROPOSITION DE BENOIT HUOT, DÛMENT APPUYÉ PAR ÉTIENNE DE BLOIS, IL EST RÉSOLU :

Que Me Sabrina St-Gelais agisse à titre de présidente de l'assemblée.

Que Sophie Martel agisse à titre de secrétaire de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2. Lecture de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE PIERRE PROULX, DÛMENT APPUYÉ PAR PATRICIA BOISCLAIR, IL EST RÉSOLU :

De dispenser la lecture de l'avis de convocation de la présente assemblée générale annuelle.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est lu par la présidente de l'assemblée, Me St-Gelais.

SUR PROPOSITION DE BENOIT HUOT, DÛMENT APPUYÉ PAR ÉTIENNE DE BLOIS, IL EST RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2024-2025.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

SUR PROPOSITION DE BENOÎT HUOT, DÛMENT APPUYÉ PAR VÉRONIQUE MARQUIS, IL EST RÉSOLU :

De dispenser la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Aucun commentaire ni ajustement n'est demandé par les membres du comité au sujet du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE PATRICIA BOISCLAIR, DÛMENT APPUYÉ PAR SERGE BOURASSA, IL EST RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023-2024.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. Dépôt du rapport annuel

À tour de rôle, les employés de Parasports Québec décrivent les faits saillants de chacun des sports dont ils s'occupent : Thomas Murphy discute du paraathlétisme et du basket en fauteuil roulant, Anne-Renée Thibault du curling en fauteuil roulant et du powerchair soccer, Maylis Loirette-Baldit du rugby en fauteuil roulant et du tennis en fauteuil roulant, et Jean-Michel Lavallière du volleyball assis.

Patrick Côté prend le relais afin de résumer les grandes lignes du volet de développement de l'excellence. Le projet est bâti sur 3 axes :

- Accompagnement de base pour les entraîneur.es et développement de ressources de formation
- Création de communautés de pratique et d'échange, et de programmes de mentorat sur base individuelle
- Recrutement d'entraîneur.es

Monsieur Côté explique ensuite deux projets en cours :

- Le projet synergique : En collaboration avec le gouvernement et l'INS, ce projet de recherche en développement organisationnel et d'intégration de préparateurs et thérapeutes du sport vise à mieux encadrer les athlètes du Québec.
- Le projet de talents : Ce projet vise à déterminer le cheminement d'excellence et améliorer la détection et le développement au niveau provincial.

Madame Thibault poursuit avec un topo sur les communications de Parasports, maintenant plus actif sur les réseaux avec une meilleure couverture événementielle et un accès amélioré à l'information sur le site web.

Madame Loirette-Baldit poursuit avec un statut sur le programme ADL. Monsieur Lavallière poursuit en parlant de la formation dans le réseau des professionnels de la santé et souligne un nouveau partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais qui offre un programme en sport adapté. Au niveau primaire/secondaire, il est question davantage de sensibilisation.

Le rapport est déposé.

6. Présentation de la planification stratégique 2025-2028

Madame Thibault rappelle que l'exercice de planification stratégique 2025-2028 a été consolidé par plusieurs moyens : sondage des membres, comité composé par certains membres du CA et sessions de travail avec la permanence. Madame Thibault rappelle les trois axes, soit la concertation, la participation et l'excellence.

7. Dépôt des états financiers au 31 mars 2025 et du rapport de l'auditeur indépendant

Véronique Marquis présente le rapport, plus particulièrement l'état des résultats qui affiche une perte de 105 k\$, l'actif net et le bilan. Ce déficit ayant été planifié il n'y a pas d'inquiétude.

Les états financiers sont déposés.

8. Modifications aux règlements généraux

Madame Thibault présente les articles à modifier (5, 33 et 51).

Anne-Marie Côté pose comme question via le clavardage : « Si le renouvellement est automatique pour les membres, qui collecte les membres ? ». Madame Thibault répond que chaque club récolte les cotisations de ses membres.

SUR PROPOSITION DE ÉTIENNE DE BLOIS, DÛMENT APPUYÉE PAR PIERRE PROULX, IL EST RÉSOLU :

D'adopter les modifications aux articles 5, 33 et 51 des règlements généraux.

Résolution adoptée à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE PATRICIA BOISCLAIR, DÛMENT APPUYÉE PAR VÉRONIQUE MARQUIS, IL EST RÉSOLU :

D'approuver la ratification des articles 5, 33 et 51 des règlements généraux.

Résolution adoptée à l'unanimité.

9. Frais d'adhésion 2025-2026 à 2028-2029

Madame Thibault poursuit avec la projection des frais d'adhésion sur 4 ans. Elle relève deux changements :

- Relève, Élite et Excellence paieront dorénavant le même prix.
- *Membership* partenaire maintenant activé.

10. Nomination de l'auditeur indépendant

SUR PROPOSITION DE VÉRONIQUE MAQUIS DÛMENT APPUYÉE PAR BENOIT HUOT, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil d'administration souhaite confier le mandat à la firme ASBL pour réaliser les états financiers 2026.

Résolution adoptée à l'unanimité.

11. Nomination du président et des scrutateurs.rices des élections

Nomination de Me St-Gelais comme présidente d'élection.

Nomination de Maylis Loirette-Baldit et Thomas Murphy en scrutatrice et scrutateur.

SUR PROPOSITION DE PIERRE PROULX DÛMENT APPUYÉE PAR ÉTIENNE DE BLOIS, IL EST RÉSOLU :

Que Me St-Gelais agisse comme présidente et que Mesdames Loirette-Baldit et Thibault comme scrutatrices.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12. Élection des administrateurs

Le comité d'élection était composé de Mélanie Beaudoin, Patricia Boisclair et Anne-Renée Thibault. Quatre postes sont à pourvoir. Les candidats sont élus par acclamation :

- Véronique Marquis - réélection
- Pierre Proulx - réélection
- Étienne De Blois - élection

Aucune candidature n'est proposée sur le parquet et la période d'élection est déclarée close. Un siège demeure libre sur le comité d'administration.

13. Varia

Aucun point n'est apporté.

14. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE PATRICIA BOISCLAIR DÛMENT APPUYÉE PAR SERGE BOURASSA, IL EST RÉSOLU :

Que l'assemblée est levée à 19h51.